Institut National de la Statistique
NIGER

RÉPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité - Travail - Progrès
MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
Établissement Public à Caractère Administratif
DIRECTION REGIONALE DE MARADI

Maradi, le 16 DEC 2025

AVIS DE RECRUTEMENT DE CENT-VINGT (120) AGENTS RECENSEURS DANS LE CADRE DU DENOMBREMENT-PILOTE DU CINQUIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (RGPH-5)

Dans le cadre de la réalisation du **dénombrement-pilote** du Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5), **dans trois (03) communes de la région de Maradi (Bader Goula, Dakoro et Arrondissement Communal 2 de la Ville de Maradi)**, l'Institut National de la Statistique (INS) lance un avis pour le recrutement de **cent-vingt (120) agents de collecte des données sur le terrain.**

COMMUNES PILOTES	AGENTS DE TERRAIN	RESERVISTES	TOTAL
Commune rurale de Bader Goula	30	3	33
Commune urbaine de Dakoro	60	5	65
Arrondissement Communal 2 Maradi	30	3	33
TOTAL	**120**	**11**	**131**

1. Profil recherché

Les candidats doivent répondre au profil suivant :

- Être de nationalité nigérienne ;
- Être âgé **au moins de 18 ans** à la date du dépôt de candidature ;
- Avoir au moins le **BEPC** ou un diplôme équivalent (un diplôme supérieur au BEPC constitue un atout) ;
- Maîtriser **au moins une langue couramment parlée dans la commune** pour laquelle la candidature est déposée (savoir parler plusieurs langues est un atout) ;
- Être résident de la commune où le postulant dépose son dossier de candidature ;
- Être disponible pendant deux (02) mois et libre de tout engagement ;
- Être apte physiquement.

Une expérience dans la collecte des données dans le cadre des enquêtes statistiques ou de recensements, notamment avec l'usage de tablettes et smartphones, constitue un atout.

182, rue de la Sirba - BP 13416 Niamey - NIGER • Tél. : (227) 20 72 35 60 • Fax : (227) 20 72 21 74 • http://www.ins.ne • E-mail : ins@ins.ne

2. Constitution du dossier de candidature

Le dossier de candidature en ligne doit comprendre :

- une copie légalisée du certificat de nationalité ;
- une copie légalisée de la carte nationale d'identité ;
- une copie légalisée du diplôme le plus élevé (au moins le BEPC).

3. Modalités de dépôt des candidatures

Les dépôts des candidatures se feront **en ligne** sur la plateforme de recrutement de l'INS spécialement conçue à cet effet, en utilisant le lien suivant : https://recrute.ins.ne

NB : L'accès à cette plateforme de dépôt des candidatures sera ouvert du mardi 23 décembre 2025 à partir 09h00 au vendredi 26 décembre 2025 à 12h00.

Pour les candidats de la commune de Bader Goula, les dossiers physiques peuvent être déposés à la Mairie. Toutefois, les candidats doivent obligatoirement remplir **le formulaire de renseignements sur le candidat**, mis à la disposition de la Mairie par la Direction régionale de l'INS de Maradi (à retirer à la Mairie au moment du dépôt).

4. Processus de sélection des agents

Le processus de sélection finale des agents de terrain, se fera comme suit :

1) Dépouillement automatique des dossiers de candidature basé sur les critères fixés : diplôme, langues parlées, expérience dans la collecte des données avec tablettes et/ou smartphones ;

2) Publication des listes des candidats admissibles, présélectionnés pour suivre la formation des agents de terrain ;

3) Publication des listes des agents de terrain définitivement retenus à l'issue de la formation, après évaluation.

Remarque importante : A l'issue de la formation, et en fonction des résultats de l'évaluation finale, les candidats les plus performants seront retenus, par ordre de mérite, **contrôleurs, agents recenseurs et réservistes**.

NB :

- ***Pour être autorisés à suivre la formation, les candidats admissibles présélectionnés doivent présenter leurs dossiers physiques de candidature en bonne et due forme, à savoir :***
- une copie légalisée du certificat de nationalité nigérienne ;
- une copie légalisée de la carte nationale d'identité
- une copie légalisée du (des) diplôme(s) ;
- un certificat de résidence dans la commune où le candidat postule ;
- une carte d'inscription à l'ANPE à jour.

Une attestation prouvant une expérience en collecte de données sera un atout.

182, rue de la Sirba - BP 13416 Niamey - NIGER • Tél. : (227) 20 72 35 60 • Fax : (227) 20 72 21 74 • http://www.ins.ne • E-mail : ins@ins.ne

DISPOSITIONS FINALES :

- ***La Direction Générale de l'INS se réserve le droit de vérifier l'authenticité des documents fournis par les candidats en cas de doute. Tout candidat ayant présenté de faux documents, pourrait être poursuivi devant les instances habilitées pour faux et usage de faux ;***
- ***La Direction Générale de l'INS se réserve également le droit de ne pas donner suite au présent avis de recrutement ;***
- ***En cas d'admission, le paiement des honoraires des agents de terrain se fera exclusivement par l'intermédiaire des agences nationales de transfert d'argent. À cet effet, chaque candidat doit disposer d'un compte personnel et nominatif ouvert auprès d'une agence de transfert représentée au niveau national (NITA, AMANA) ;***
- ***Avant de regagner leurs zones de travail, les agents de terrain définitivement retenus sont tenus de signer le Code de bonne conduite de l'INS.***

LE DIRECTEUR REGIONAL

Abdou BOUBACAR

182, rue de la Sirba - BP 13416 Niamey - NIGER • Tél. : (227) 20 72 35 60 • Fax : (227) 20 72 21 74 • http://www.ins.ne • E-mail : ins@ins.ne